ATTESTATION DE VISITE

MAPA 2026-14 - Entretien du Matériel de cuisine

UNE ATTESTATION DE VISITE DOIT ÊTRE ÉTABLIE POUR CHAQUE ÉTABLISSEMENT VISITÉ.

Établissement concerné / LOT :

Je soussigné(e),

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

représentant l'établissement : _____

Atteste que la société :

Dénomination sociale : _____

Représentée par : _____

Fonction : _____

a effectué une visite des locaux et des équipements concernés par le lot précité, dans le cadre de la consultation lancée par l'UGECAM de Normandie pour l'entretien du matériel de cuisine.

La présente attestation est établie afin de justifier de la réalisation de la visite obligatoire prévue au règlement de la consultation.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du représentant de l'établissement